

EXAMENS À DISTANCE : L'UNIVERSITÉ SE MOBILISE

L'université de Rouen Normandie ayant fermé ses portes, **les cours et les examens en présentiel ne sont plus assurés jusqu'à nouvel ordre**. Toutefois, **la continuité pédagogique est au cœur des préoccupations de l'Université**, tout comme le bon déroulement des examens à distance, dont la plupart a commencé début mai, dans le respect des calendriers universitaires. Retour sur les actions mises en place.

Adaptation des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC)

Malgré le contexte exceptionnel et dégradé, **l'université de Rouen Normandie (URN) se mobilise** pour que les étudiants puissent travailler cet été, et que ceux inscrits en 3e année de Licence puissent candidater sans souci pour des Masters 1 extérieurs à l'établissement.

À ce stade, **aucune évaluation en présentiel n'est envisageable**. Les MCCC - examens, évaluations, stages, etc. de la première session - ont été **adaptées par les équipes pédagogiques** selon une **note de cadrage votée en Commission Formation et Vie Universitaire** le 10 avril dernier, **dans un souci de bienveillance, d'équité et de simplification, pour accompagner au mieux les étudiants qui rencontreraient des difficultés**. Consciente de l'inquiétude que suscite chez les étudiants l'organisation des examens, l'URN veille à ce que ceux-ci soient prévenus dans le respect d'un délai minimum de 15 jours avant la tenue des épreuves.

Chaque année de formation présente des contextes particuliers (effectifs, stage, année de diplomation, poursuite d'études, contraintes liées à des secteurs professionnels, etc.). L'adaptation des MCCC est réfléchi pour s'adapter à ces spécificités, selon différentes **modalités d'évaluation possibles** :

- **Asynchrone**, sous forme de rendus de travaux ;
- **Synchrones non surveillées**, avec questions de rédaction ;

- **Synchrones ou asynchrones non surveillées** avec des questions auto-corrigées ;
- **Évaluations orales ou entretiens**, si les conditions le permettent.

Enfin, **les semestres pairs** (semestres 2, 4, 6 et 8) **ne seront ni neutralisés, ni automatiquement validés**, car une validation automatique ou une neutralisation pure et simple sont illégales (Article L. 613-1 du code de l'éducation). Les examens des semestres pairs, ainsi que ceux de la deuxième session se termineront au plus tôt fin juin et au plus tard mi-juillet.

Accompagner au mieux les étudiants

Dans ce contexte, les enseignants travaillent activement avec le soutien du Service aux Usagers du Numérique et de la Direction des Systèmes d'Information afin d'**organiser l'ensemble de ces examens, via différents outils numériques comme la plateforme pédagogique UniversiTICE ou le service de classes virtuelles BigBlueButton**, outil internalisé qui respecte les règles de sécurité des systèmes d'information et RGPD.

Par ailleurs, suite à l'envoi de 32 500 SMS à la communauté étudiante, **des équipements ont été prêtés à 150 étudiants prioritaires (100 ordinateurs distribués, 25 PC et/ou connexion livrés directement à domicile)** et 20 agents de l'Université se sont portés volontaires pour appeler les étudiants, échanger avec eux et s'assurer qu'ils passent les examens dans de bonnes conditions. L'Université remercie par ailleurs les composantes pour l'accompagnement et le matériel également mis à disposition des étudiants.

Malgré l'ensemble de ces actions, les étudiants qui n'auraient malheureusement pas pu suivre soit la totalité, soit une partie des enseignements dispensés pendant la période de confinement, sont invités à s'identifier comme **"étudiant empêché"**.

Enfin, que les examens se fassent à distance ou en présentiel, les avis médicaux visés par l'administration pour les aménagements des conditions d'examens des étudiants en situation de handicap restent applicables. **La Mission Handicap de l'université propose aux équipes pédagogiques des solutions adaptées à chaque situation spécifique pour l'examen à distance.**

L'ensemble de ces dispositions est mis en œuvre avec bienveillance afin que les évaluations soient tenues de manière équitable et simplifiée.

Publié le : 2020-05-07 15:51:06